



Bastides en Haut-Agenais Périgord

Communauté de communes

1, Rue des Cannelles – 47150 MONFLANQUIN

☎ 05.53.49.55.80 / 📠 05.53.49.55.81

Projet pédagogique Accueil de Loisirs Périscolaires de Cancon (2020-2021)

CONTEXTE

L'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) est une structure d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), qui fait l'objet d'une déclaration à la Direction de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). L'ALP est géré par la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord (CCBHAP), les locaux sont situés Route de Quercy 47290 CANCON et sont communs avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Depuis septembre 2018, un Projet Educatif De Territoire (PEDT) intercommunal a été élaboré pour l'ensemble du territoire de la CCBHAP.

OBJECTIFS

L'équipe d'animation de l'ALP, en lien avec les autres structures Enfance de la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord, a décidé de se fixer plusieurs objectifs généraux :

- Favoriser l'épanouissement psychologique et physique de l'enfant en le traitant avec respect et comme un individu à part entière
 - Adapter les activités à l'âge des enfants, à sa maturité biologique, physique et motrice ainsi qu'à sa maturité affective et intellectuelle
 - Prendre en compte les besoins et les envies de chaque enfant
 - Prendre en compte le rythme de la vie quotidienne, et laisser le choix aux enfants
- Accompagner l'enfant dans le développement de sa responsabilité et de ses attitudes citoyennes et de vivre ensemble à travers l'accès à des expériences collectives et individuelles
 - Donner envie à l'enfant d'être responsable
 - Lui apprendre les règles de vie
 - Favoriser la tolérance et l'entraide (écoute, échange)
- Favoriser l'autonomie chez les enfants.
 - Lui donner la possibilité d'avoir un accès libre aux jeux, livres et divers matériels.
 - Permettre à l'enfant de choisir son activité (et avoir le droit de dire non tout en respectant le choix de l'autre)
- Ouvrir l'enfant à son environnement
 - Mettre en place des partenariats avec le monde associatif local
 - Permettre aux enfants de découvrir les richesses locales (médiathèque, producteurs...)

- Impliquer les familles dans la vie de la structure
 - Disponibilité de l'équipe pour écouter les familles et responsables légaux des enfants
 - Mise en place de moments d'échanges entre l'équipe d'animation, les enfants et les familles (exposition, jeux, spectacle...)

PUBLIC ACCUEILLI ET EFFECTIF PREVISIONNEL

L'Accueil Périscolaire accueille les enfants scolarisés aux écoles maternelles (Petite, Moyenne et Grande Sections) et élémentaires (Cours Préparatoire, Cours Elémentaires 1 et 2, Cours Moyen 1 et 2), ainsi qu'en classe Unité Locale d'Inclusion Sociale (ULIS). L'ALP est habilité à recevoir 60 enfants. Une salle supplémentaire est mise à disposition par la Mairie de Cancon, ce qui permet d'accueillir 20 enfants supplémentaires. Cette année, l'effectif prévisionnel sur l'ALP de Cancon est d'environ 14 enfants pour les maternelles (-6ans) et 18 enfants pour l'élémentaire (+6ans). Pour les TAP, ces effectifs prévisionnels sont d'environ 28 pour les maternelles et de 90 pour les élémentaires. Pour le mercredi après-midi, l'effectif prévisionnel est d'environ 45 enfants (10 -6ans / 35 +6ans).

LES TARIFS

La grille tarifaire est fixée par délibération du conseil communautaire de la Communauté des Communes Bastides en Haut Agenais Périgord.

Les tarifs appliqués au 01/09/2020 sont :

Tarif Horaire (demi-heure)																	
QF de 0 à 500			QF de 501 à 705			QF de 706 à 1000			QF de 1001 à 1200			QF de 1201 à 1500			QF de 1501 et +		
0,90 €			0,95 €			1,00 €			1,10 €			1,20 €			1,25 €		
Tarif Mercredi Après-midi (repas fourni)																	
QF de 0 à 500			QF de 501 à 705			QF de 706 à 1000			QF de 1001 à 1200			QF de 1201 à 1500			QF de 1501 et +		
4 €			5 €			6 €			6,50 €			7 €			8 €		
Forfait Mensuel (Matin et Soir) à partir de 20 demi-heures																	
QF de 0 à 500			QF de 501 à 705			QF de 706 à 1000			QF de 1001 à 1200			QF de 1201 à 1500			QF de 1501 et +		
1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants
18 €	32 €	43 €	19 €	34 €	46 €	20 €	36 €	48 €	22 €	40 €	53 €	24 €	43 €	58 €	25 €	45 €	60 €
Forfait Mensuel (Matin) à partir de 10 demi-heures																	
QF de 0 à 500			QF de 501 à 705			QF de 706 à 1000			QF de 1001 à 1200			QF de 1201 à 1500			QF de 1501 et +		
1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants
8 €	16 €	24 €	9 €	18 €	27 €	10 €	20 €	30 €	12 €	24 €	36 €	14 €	28 €	42 €	15 €	30 €	45 €
Forfait Mensuel (Soir) à partir de 14 demi-heures																	
QF de 0 à 500			QF de 501 à 705			QF de 706 à 1000			QF de 1001 à 1200			QF de 1201 à 1500			QF de 1501 et +		
1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants
12 €	24 €	36 €	13 €	26 €	39 €	14 €	28 €	42 €	16 €	32 €	48 €	18 €	36 €	54 €	19 €	38 €	57 €

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

L'Accueil Périscolaire est ouvert tous les jours des périodes scolaires :

- Le matin : 7h30 – 8h50 (départ du centre à 08h45)
- Le soir : 16h30 – 18h30 (arrivée au Centre depuis l'école de Cancon à 16h45)
 - o De 16h30 à 16h40 : Possibilité de venir récupérer vos enfants à l'école.
 - o De 16h40 à 18h30 : Accueil Périscolaire payant.
- Le mercredi après-midi : 12h00-18h30

Avant et après ces horaires et tant que l'enfant n'est pas pris en charge par le personnel responsable du périscolaire, nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident. Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'au sein de la structure concernée. Les arrivées et les départs des enfants se font de manière échelonnée dans les plages horaires prévues.

Toute personne venant chercher l'enfant doit être majeure. Cependant, votre enfant peut quitter la structure seul à partir de son entrée en CP si et seulement si son responsable légal a fourni au directeur (ou à l'école pour un départ à l'issue des TAP à 16h30) une autorisation détaillée stipulant le nom de l'enfant, le nom de son responsable légal, la période d'autorisation et l'heure de départ de l'enfant.

LES LOCAUX

Pour les TAP, les locaux sont ceux de l'école ainsi que des salles d'activités spécifiques annexes situées à proximité de l'école (gymnase, salle de judo, salle de danse, médiathèque, salle des mariages de la Mairie, Accueil de loisirs...).

Pour le périscolaire (matin, soir et mercredi après-midi), les locaux sont ceux de l'Accueil de loisirs de Cancon, ainsi qu'une salle mise à disposition par la Mairie de Cancon (Maison des Associations).

LE MATERIEL

Un budget est alloué à l'Accueil Périscolaire afin de pouvoir proposer aux enfants des jeux qu'ils soient d'imitation, de société, de construction..., des livres, matériel sportif et du petit matériel pédagogique tel que papiers divers, feutres, peinture...

Pour les TAP, un budget est alloué par la Mairie de Cancon (intervenants extérieurs + matériel pédagogique).

LE DEROULEMENT

Le matin :

C'est un moment privilégié entre les enfants, les parents et le personnel chargé de l'ouverture du périscolaire. L'accueil est fait à partir de 07h30 et de manière échelonnée, ce qui permet de respecter le rythme de l'enfant et de favoriser un dialogue entre les parents et les animateurs. Dès leur arrivée, les enfants se lavent les mains. Il y a la possibilité, pour ceux qui n'ont pas encore déjeuné, d'amener leur petit déjeuner et de le consommer sur place.

C'est un temps où l'enfant construit ses propres jeux ou activités en autonomie. Le rôle du personnel est d'encadrer les enfants pendant ce temps. L'enfant peut également en profiter pour finir son activité de la veille.

La salle est aménagée avec plusieurs coins jeux mis à la disposition des enfants. Si les conditions météorologiques le permettent, ils ont la possibilité de jouer dehors.

A partir de 8h45, l'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école où ils sont accueillis par les professeurs au portail à partir de 08h50.

Le soir :

De 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les TAP se déroulent avec une équipe pédagogique élargie (réfèrent du périscolaire, animateurs périscolaires, personnel municipal diplômé et des intervenants extérieurs).

A partir de 16h30, dès les TAP et les APC terminés, l'animateur prend en charge l'accueil des enfants. A 16h40, un appel est fait les enfants se dirigent vers l'Accueil de Loisirs, et une fois sur place, les enfants se lavent les mains et un goûter est fourni par l'ALP.

Après le goûter, pris vers 17h00, les enfants ont la possibilité de jouer entre eux ou seuls, aux jeux qu'ils veulent, dehors ou dedans, en présence d'un membre de l'équipe d'animation.

De plus, pendant ce moment-là, des activités sont proposées aux enfants en fonction des événements ou en fonction du thème d'animation de la période. Ces activités sont organisées de manière à permettre un départ échelonné des enfants. Si cette activité n'est pas finie, l'enfant peut la continuer le lendemain, voire même sur plusieurs jours.

Dans tous les cas, il est possible pour l'enfant d'effectuer ses devoirs.

Exemples d'activités ou de jeux libres en groupe :

- jeux de ballons (football / basket / ...), de raquettes (ping-pong), d'équilibre (échasses, cordes à sauter,...)
- activités de créations manuelles : décorations de Noël / Pâques / fête des mères / fête des pères ...
- grands jeux (gamelle, ballon prisonnier, jeux en musique,...)
- jeux de sociétés, de construction (legos, kaplas,...), dinette,...
- dessins, lecture (coin bibliothèque avec canapés)

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe d'animation est composée d'un directeur qualifié BPJEPS LTP et d'animateurs diplômés ainsi que du personnel municipal et des intervenants extérieurs pour les TAP.

L'équipe est chargée d'accueillir les enfants et les familles ainsi que de faire le lien avec les enseignants.

Les animateurs doivent apporter une sécurité :

- **Physique** : en aménageant un cadre et des règles
- **Morale** : en véhiculant des valeurs de bonne moralité
- **Affective** : aux enfants en étant attentif à leurs besoins

Cette année, l'équipe d'animation a fait le choix de travailler sur un projet d'animation ainsi que sur les événements qui ponctuent l'année scolaire :

- Événements : Noël, Pâques, Fête des mères, Fête des pères...
- Projets d'animation choisis par l'équipe d'animation, autour de la Nature et des 4 éléments.

EVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique s'effectue par :

- des réunions d'équipe régulières
- la participation des enfants aux activités proposées
- le retour des enfants lors des bilans effectués en fin d'activités
- les échanges et les retours avec les familles lors des temps d'accueil et des événements particuliers (exposition, soirée jeux...)